

Rwandaises. J'ai lu avec une très grande attention les milliers de pages des procès concernant Bisesero au TPIR. Les témoins s'expriment le plus souvent dans le cadre d'événements impliquant directement ceux qui sont mis en accusation, ce qui est bien normal. Ils donnent des détails, notamment sur la façon dont ils sont habillés, l'heure à laquelle ils arrivent à tel ou tel endroit, et bien sûr ce qu'ils y font, que ce soit lors d'un massacre qui aurait eu lieu dans un stade ou lors d'une tuerie perpétrée dans une église. Pour ce qui concerne le massacre du 13 mai à Bisesero, ils parlent de la présence des accusés ainsi que de celle en très grand nombre des Interahamwe et de la population hutu. Les comptes rendus du TPIR ne font pas, en revanche, apparaître que leurs témoins aient évoqué la présence de ces quelques Blancs alors sur le terrain.

Notons toutefois qu'au cours du procès ICTR-95-1B tenu devant le TPIR, et relatif à Mikaeli Muhimana, alias Mika, un témoin (le témoin AP) a fait état de ce que l'accusé se serait, en mai 1994, rendu sur la colline de Kanyinya, après quoi il aurait promis aux Tutsi « qu'il (y) reviendrait le lendemain matin vers 9 heures avec des Blancs et qu'ils apporteraient avec eux de la nourriture et des médicaments destinés aux réfugiés victimes de la faim ainsi qu'aux malades. » Selon le témoin du TPIR, « Mika est effectivement revenu le lendemain matin. Il n'a cependant apporté ni la nourriture ni les médicaments qu'il avait promis. Au contraire, il est arrivé avec des autobus, remplis d'assaillants. » Notons que la chambre du TPIR a retenu ce témoignage. Cette promesse faite aux Tutsi à Kanyinya par Mika ressemble fort à celle également faite aux Tutsi le 12 mai 1994 à proximité de cet endroit, précisément à Mumubuga, si ce n'est que le compte-rendu du TPIR ne précise pas si la promesse faite à Kanyinya s'est ou non faite en présence de Blancs. Dans sa conclusion, le TPIR indique que Mika s'est rendu sur la colline de Kanyinya « en compagnie d'autres personnes qui se sont jointes à lui pour battre le tambour et inviter les réfugiés à participer à une réunion. » Une chose est sûre : le lendemain de cette promesse de Mika correspond au 13 mai 1994, dans la mesure où le TPIR évoque alors des assaillants « tellement nombreux qu'ils ont entièrement investi toute une colline », ajoutant que certains d'entre eux « avaient la tête ceinte de feuilles de caféiers », précisant enfin dans sa conclusion que ce jour-là, « une attaque dévastatrice a subséquentement été lancée contre les réfugiés tutsis dont bon nombre ont été tués ou blessés ». En résumé, le TPIR évoque ici l'existence d'une promesse faite le 12 mai

1994 aux Tutsi, promesse conformément à laquelle des Blancs prévoyaient de leur amener le lendemain vivres et médicaments. Mes témoins font, au cours de la reconstitution de Mumubuga, état de l'existence d'une telle promesse. Le TPIR ajoute qu'une des grandes attaques du 13 mai 1994 s'est faite sur la colline de Kanyinya. Or cette colline fait précisément partie de celles sur lesquelles j'ai procédé à des reconstitutions de la participation active de soldats blancs au génocide perpétré à l'encontre des Tutsi, en l'occurrence ici à l'encontre de ceux qui étaient alors rassemblés sur la colline située en face de celle de Kanyinya, la colline de Gititi.

La colline de Gititi est d'ailleurs explicitement évoquée au cours de cette même affaire ICTR-95-1B concernant le procès de Mika devant le TPIR. Ainsi, un autre témoin (le témoin W) déclare-t-il à la barre que « le 13 mai 1994, des attaques ont été perpétrées sur bon nombre de collines, notamment celles de Muyira, de Gitwa, de Mataba, de Gititi, de Kigarama et de Kazirandimwe. » Ce faisant, il confirme ce que disent nombre de mes témoins, à savoir que les attaques du 13 mai 1994 ont notamment concerné les collines de Muyira, de Gititi et de Mataba, cette dernière colline étant celle sur laquelle se trouvait la maison de Maurice Sakufe, ce qui lui valait d'être nommée « colline de Sakufe ».

Les comptes-rendus des audiences publiés par le TPIR ne mentionnent pas que les témoins ont fait part de la présence de Blancs au cours de cette attaque du 13 mai 1994 sur ces différentes collines. Si l'on part du principe que ces comptes-rendus font bien état de tout ce qui a été dit à la barre, il reste deux façons d'expliquer cette omission. La première consiste, comme je l'indiquais précédemment, à considérer que ces procès se concentrent exclusivement sur les accusés. La seconde consiste à supputer que ces témoins n'ont tout simplement, eux, pas vu ces Blancs. La chambre du TPIR, qui a elle-même eu à entendre des témoins de la défense déposer à la barre qu'ils n'ont, pour leur part, pas vu Mika à Bisesero ce jour-là, « fait observer que des milliers d'assaillants, déployés sur une vaste aire géographique, avaient participé aux dites attaques. Il s'ensuit », ajoute-t-elle, « que le fait que ces témoins n'aient ni vu Mika ni entendu parler de sa participation aux attaques perpétrées n'emporte pas nécessairement qu'il n'y ait pas pris part. » Et la chambre du TPIR de prendre l'exemple de « la déposition du témoin DD qui prétend s'être réfugié sur la colline de Kanyinya au moment de l'attaque, tout en précisant qu'il n'avait jamais vu Mika sur les

lieux. » La chambre du TPIR fait alors remarquer « que la colline était couverte d'assaillants et de réfugiés et que leur nombre était tel que Mika et le témoin DD auraient pu s'y trouver sans pour autant se voir. » Ce qui vaut pour Mika vaut bien entendu pour les quelques Blancs dont mes témoins affirment la présence en ce jour. Fort de sa logique, le TPIR ne peut donc que comprendre que tous ceux qui furent à Bisesero ce 13 mai 1994 ne les ont pas nécessairement vus.

Si les comptes-rendus du TPIR ne font donc pas apparaître que leurs témoins aient évoqué la présence de Blancs à Bisesero le 13 mai 1994, il leur arrive toutefois d'évoquer l'utilisation de lance-roquettes, dont mes propres témoins affirment qu'ils étaient ce 13 mai notamment entre les mains de soldats blancs. C'est notamment le cas d'un témoin du TPIR (le témoin T) qui, déposant dans l'affaire ICTR-96-13 relative à Alfred Musema, fait état de la présence de « soldats armés de lance-roquettes » dans l'assaut génocidaire qui, le 13 mai 1994, visa les civils tutsi réfugiés sur la colline de Muyira. La chambre du TPIR retiendra cette présence de lance-roquettes : « La Chambre estime qu'il est établi au-delà de tout doute raisonnable que le 13 mai 1994, une attaque de grande envergure a été perpétrée sur la colline de Muyira contre 40.000 réfugiés tutsis », ajoutant, pour ce qui concerne les assaillants, qu'« ils avaient des armes à feu, des grenades, des lance-roquettes et des armes traditionnelles. »

- Qu'en est-il maintenant des Gacaca, ces tribunaux populaires rwandais déployés aux quatre coins du Rwanda ? À en croire Adrien Harolimana, avec qui je me suis entretenu au cours de mon premier voyage :

Dans les Gacaca, on ne traite pas de l'implication des militaires français. On y évoque ce que les accusés ont fait au cours du génocide.²⁹²

Voilà qui ressemble fort à la problématique évoquée plus haut pour ce qui concerne le TPIR, les accusés qui comparaissent devant les Gacaca étant essentiellement Rwandais.

Il aura donc fallu que l'on me mette sur cette piste. Il m'aura donc fallu de la "chance". Il nous aura à tous fallu cette "chance". Ce que j'ai été amené à découvrir de l'histoire de Bisesero n'est que la suite logique des travaux qui m'ont précédé. Ce sont ces différents travaux et enquêtes, parmi lesquelles celle d'*African Rights*, de Jean-Paul Kimonyo, de Cécile Grenier, de Georges

Kapler pour la *Commission d'enquête citoyenne*, ou encore de la commission Mucyo, qui m'ont permis de mieux appréhender l'environnement historique de ce génocide, et d'ainsi affiner les questions que j'ai posées aux témoins lorsque certains d'entre eux ont commencé à m'ouvrir la piste que l'on sait. Nous posons chacun de nous, les uns après les autres, une nouvelle pierre de cet édifice qui s'appelle l'Histoire sur celles posées par ceux qui nous ont précédés. C'est ainsi, et je ne prétends à rien de plus que cela.

Du 13 mai au 27 juin

Je voudrais maintenant aborder une question que l'on se doit de poser : les Tutsi qui se sont découverts pour aller à la rencontre des soldats de Turquoise le 27 juin avaient-ils vu ces soldats blancs leur tirer dessus le 13 mai ? Si oui, savaient-ils que ces derniers étaient français ? Si oui enfin, pourquoi sont-ils allés, en juin, à la rencontre de ces autres soldats français ?

Il faut d'abord savoir que tous les rescapés ne se souviennent pas avoir vu de soldats blancs à Bisesero les 12 et 13 mai 1994. Peu de soldats blancs ont en effet été nécessaires le 13 mai aussi bien pour ouvrir le feu à l'arme lourde sur les civils tutsi que pour mitrailler ces derniers, tandis qu'il y avait alors au même endroit des milliers de génocidaires rwandais.

Éric Nzabihimana n'a par exemple pas vu de Blancs le 12 mai, pas plus qu'il n'en a vu le 13. Quant à Esther Uwayisenga, qui en a vu le 12, s'étant évanouie après avoir reçu un coup de machette au tout début de l'attaque du lendemain, elle n'en a pas vu le 13. Nombreux sont toutefois les rescapés qui ont bien vu ces soldats blancs le 12 ou le 13 mai. Ils les ont vus pour beaucoup sans savoir à cet instant qu'il s'agissait de Français. C'est le cas d'Antoine Sebironde qui explique qu'il ne connaissait pas la nationalité de ces Blancs au moment où il les vit passer le 12 mai sur la route les menant à Ruhuha :

Quand, au mois de mai, j'ai vu les Blancs entourés d'Interahamwe à Ruhuha comme je vous l'ai dit, je ne savais alors pas que c'étaient des militaires français.

En ce temps-là, vous vous disiez que c'étaient des Blancs mais vous n'aviez pas d'idée s'ils étaient belges, canadiens ou français, c'est ça ?